



Dans ce numéro

- Qu'est-ce qu'un PECC
- Vous avez la parole:
 - ⇒ Enquête
 - ⇒ Séance d'information et de participation
- Mesures réalisées
- Planification

Edition spéciale Plan énergie et climat communal

Avec l'élaboration de son Plan Energie et Climat Communal (PECC), la Commune de Croy s'engage à déterminer une vision et réaliser des actions concrètes pour répondre aux enjeux énergétiques et climatiques actuels. Ce programme, selon le modèle du Canton de Vaud, est un document de planification identifiant des actions communales les plus efficaces pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et adapter le territoire face aux changements climatiques.

Comment choisir et prioriser ces actions ? Chacun, habitant, conseiller général, acteur associatif ou économique, est invité à participer et exprimer son avis et ses idées. Une commission énergie se réunit régulièrement pour soutenir la Municipalité dans ce processus. Ce travail en commun permettra de déterminer un fil conducteur et des actions prioritaires à mener ces prochaines années.

La Municipalité et la Commission énergie vous convient à participer à une enquête ainsi qu'à une rencontre d'information et de participation le lundi 25 septembre 2023 à 19h00.

Citoyennes et citoyens, vous avez la parole ! Nous nous réjouissons de votre participation.

Enquête

Sur la base de trois thèmes, l'enquête vous permet :

- ⇒ De donner votre avis sur le caractère prioritaire d'un choix d'actions proposées
- ⇒ D'exprimer vos propres idées d'actions prioritaires

A compléter au moyen des pages annexes à nous retourner dans la boîte communale ou en ligne (lien QR code ou sur la page d'accueil du site croy.ch) jusqu'au 10 septembre 2023.



Rencontre d'information et de participation

Durant cette soirée, vous pourrez découvrir les thématiques en lien avec le PECC et les aspects spécifiques à notre village. Ce sera aussi l'occasion, par petits groupes, d'échanger, donner votre avis et proposer des actions concrètes.

Vous êtes convié(e)s **lundi 25 septembre 2023 à 19h00** à la Grande salle.

Programme :

1. Introduction par la Municipalité
2. Présentation du PECC et des premiers résultats (Planair SA)
3. Ateliers d'échange en petits groupes
4. Présentation des résultats des ateliers et conclusion
5. Verrée offerte

L'enquête et la rencontre sont complémentaires, vous être invité(e)s à participer aux deux étapes.

Afin de faciliter l'organisation de la soirée, veuillez vous inscrire auprès de la commune d'ici au 10 septembre en cochant la case « inscription » sur la page 2 de l'enquête ou par mail à commune@croy.ch

Quelques mesures communales réalisées

1. **Mise en place d'une Commission énergie en 2020**
2. **Optimisation de notre station de pompage à roue à aubes**

La Municipalité et la Commission énergie ont contacté la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion (HEIG) à Yverdon pour proposer un sujet de Bachelor en Génie électrique-Systèmes énergétiques:

Comment optimiser notre station de pompage d'eau potable fonctionnant par la force motrice du Nozon avec l'aide d'une roue à aubes ?

A notre grande satisfaction, M. Pignolet, étudiant en fin de cursus Bachelor, a retenu notre sujet en automne 2022. Son travail est rendu et sera défendu début septembre 2023. Nous nous réjouissons de lire ses résultats.

3. **Eclairage public**

La Municipalité a décidé de limiter les horaires de l'éclairage public dès novembre 2022. Il est éteint de minuit à 5h00. Pour des raisons techniques, les quartiers de la Riette, Chemin des Champs et Pont de l'Etang restent pour l'instant allumés. Des raisons sécuritaires nous empêchent d'éteindre le quartier de la Gare et de la Route du Dîme, mais étant de dernière génération, ceux-ci fonctionnent aux LED et réduisent l'intensité de 70% entre minuit et 5h00.

4. **Chauffage des locaux communaux**

La Municipalité a initié plusieurs démarches:

Isolation du bureau communal lors des transformations en 2014. Une partie des fenêtres du bâtiments ont été changées, à poursuivre.

La température des locaux communaux est réduite depuis l'hiver 2022-23 (Grande salle, administration, salle du Conseil, locaux divers).

Une modification du chauffage de la grande salle a eu lieu en 2022 afin d'optimiser la consommation de gaz et faciliter les réglages.

5. **Mise en place d'un Point de Rencontre d'Urgence (PRU)**

En cas de pénurie d'énergie, un PRU sera mis en place au Rez-de-chaussée de l'Ancien collège (salle du Conseil). Ce point de rencontre est destiné à toutes personnes demandant de l'aide ou pour se rassurer lors de crises énergétiques ou autres. Il sera équipé de génératrices, d'un lit, des chaises et tenu par un bénévole.

Planification de la 1ère année de notre PECC:

Etablissement du portrait énergétique communal	Mars à juin 2023
Séance de démarrage du processus	22 mai 2023
Etat des lieux autour des actions réalisées ou à réaliser	Mai- juillet 2023
Séance de discussion/validation du plan d'action	10 juillet 2023
Participation de la population	Août - septembre 2023
Présentation du portrait et séance avec la population pour définir les actions prioritaires Objectifs 2030	25 septembre 2023
Rédaction du rapport PECC (rapport énergétique et plan d'action)	18 sept. au 16 octobre 2023
Finalisation et validation du rapport	23 octobre au 20 nov. 2023
Envoi du rapport au canton	27 novembre 2023

La mise en œuvre des actions sera faite sur 3 ans (2024-2025-2026).

La Commission énergie est en charge du suivi de la démarche en étroite collaboration avec la Municipalité et accompagnée par le bureau Planair SA.

La mise en œuvre des actions et les montants y découlant seront présentés au Conseil général pour approbation sous forme de préavis ou intégrés aux budgets.

Nous contacter

Greffé municipal Mme Christine Racine Cornuz
commune@croy.ch Tél. 024 453 19 04

Lundi de 17h00 à 18h30
Vendredi de 11h00 à 12h00

Syndic: Thierry Candaux 079 418 80 49

Présidente Commission énergie: Laurence Bordet 079 664 87 59